

# BILAN DE COMPETENCES

## MODALITES ET DELAI D'ACCES

- **Durée, dates et horaires de la formation :**
  - Selon le formule choisie
    - 24 heures dont 18 heures en entretien face à face
    - 20 heures dont 14 heures en entretien face à face
    - 16 heures dont 10 heures en entretien face à face
- Lieu de la formation : Auray, Languidic ou Pontivy (ou en visio)
- Durée moyenne : 3 mois
- Conditions d'accueil : envoi convocation avec programme + planning des RDV

### PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

**Contact** : Référent handicap Cadres en Mission 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28

## PUBLIC ET PRE-REQUIS

- Public : bénéficiaire du Bilan de Compétences ou Bilan Professionnel
- Pré-requis (*obligatoire*) : motivation préalable pour réaliser son bilan de compétences

## OBJECTIFS

Le bilan de compétences a pour objectif de :

- Analyser votre parcours professionnel et personnel
- Repérer vos talents, vos motivations, vos valeurs, vos besoins.
- Définir un projet professionnel ou de formation en fonction de votre personnalité et de vos aspirations
- Élaborer un plan d'actions pour atteindre vos nouveaux objectifs via une promotion, une formation ou la recherche d'un nouvel emploi

Le prestataire s'engage à proposer au bénéficiaire une prestation conforme aux dispositions des articles L 6313-1, L.6313-10, L.6322-42 à L.6322-51 et R.632232 à R.6322-63 du Code du Travail.

## CONTENU

### 1<sup>er</sup> Entretien sans engagement

- Premier rendez-vous en face à face où nous vous présentons le bilan de compétences, son déroulement, les méthodes et outils utilisés.
- Celui-ci est informatif, gratuit, non inclus dans les 24 heures de bilan, sans engagement.

### I- Phase préliminaire

- Valider votre engagement dans la démarche.

- Approfondir votre demande par l'analyse de vos attentes, vos objectifs, vos freins et vos contraintes.
- Rappeler les modalités de déroulement du bilan de compétences et les valider ensemble.

## II- Phase d'exploration

- Analyser les déclencheurs du changement, appréhender vos valeurs, intérêts et aspirations.
- Approfondir les connaissances générales et professionnelles, les savoir-faire et aptitudes, dans le but de déceler vos ressources et potentiels inexploités.
- Mettre en relief vos points forts et les axes d'amélioration en s'appuyant sur une meilleure connaissance de soi au travers d'entretiens, et de tests.
- Vérifier la faisabilité du projet (recherches documentaires auprès de branches professionnelles, d'investigations sur sites spécialisés, enquêtes sur le terrain...). Le projet professionnel devant être réaliste et réalisable, un travail est effectué sur la connaissance de l'environnement socio-professionnel.

## III- Phase de conclusion

- Vous permettre de vous approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation.
- Valider un projet
- Déterminer ensemble un plan d'action concret.
- Un document de synthèse est élaboré. L'objectif est de restituer par écrit les conclusions du bilan de compétences : travail effectué, projets professionnels prioritaires et projets alternatifs retenus, plan d'actions pour mise en œuvre de ceux-ci.

## IV- Phase de suivi à 6 mois

- Faire le point sur la réalisation de votre projet professionnel
- Apprécier l'impact du bilan sur votre carrière, votre formation et les autres effets induits
- Recenser les difficultés de mise en œuvre et définir des actions correctives.

## METHODES PEDAGOGIQUES

- Entretiens approfondis en face à face avec un coach professionnel spécialisé en bilan de projets
- Des travaux de réflexion personnelle et de recherche
- Test sur la personnalité et les motivations
- Des apports sur la méthodologie de mise en œuvre du projet
- Des apports sur le marché du travail et de la formation

## MODALITES D'EVALUATION

- **Test de positionnement en amont** : entretien face à face
- Documents de synthèse du travail réalisé en bilan de compétences, avec conclusions sur l'avancée du projet
- Fiche d'évaluation du bilan de compétences (à chaud) : Oui
- Evaluation à froid après formation (à 6 mois)

NB : Rappel des objectifs de l'évaluation à froid – Observer la présence des résultats attendus et mettre en place une autre action complémentaire

## MODALITES DE VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Documents de Synthèse du travail réalisé en bilan de compétences, conclusions sur l'avancée du projet

Selon l'Art. R. 6313-7.-L'organisme prestataire de bilans de compétences procède à la destruction des documents élaborés pour la réalisation du bilan de compétences, dès le terme de l'action.  
« Toutefois, les dispositions du premier alinéa ne s'appliquent pas pendant un an :

« -au document de synthèse dans le cas mentionné au troisième alinéa de l'article L. 6313-4 ;  
«-aux documents faisant l'objet d'un accord écrit du bénéficiaire fondé sur la nécessité d'un suivi de sa situation.

## TARIF ET CONDITIONS TARIFAIRES

- Tarif en net de taxes : entre 1100€ et 1700€ (selon la formule choisie) dans le cadre du CPF
- Conditions tarifaires : selon la convention avec demande prise en charge financière par un Opérateur de compétences (OPCO).

## INTERVENANT

Spécialités du consultant (*Nom et prénom, expertise, expérience, diplôme et/ou certificat, etc...4 lignes maximum*)

- **Evanno Sophie**, Conseillère en mobilité professionnelle (plus de 20 ans d'expérience dans le domaine de l'orientation tout au long de la vie, titulaire d'une Maîtrise en Ressources Humaines et d'un Master professionnel en Ingénierie de formation). Très bonne connaissance des dispositifs de financement de la formation pour adultes.

## CONTACT

Nom et prénom du consultant : EVANNO SOPHIE

Contact e-mail et téléphonique : [sophie.evanno@orienteo.fr](mailto:sophie.evanno@orienteo.fr) 07 49 56 54 85